

Le Portevoix



freeeq

Syndicat des Enseignantes et Enseignants du Cégep Lionel-Groulx

Le 15 novembre 2012

« Quand les bandits sont au pouvoir, la place d'un honnête homme est en prison. »

Michel Chartrand

Vol 3, no 2

SOMMAIRE

- | | |
|----|---|
| 1 | Mot d'introduction |
| 2 | Capsule convention |
| 2 | <i>Profs contre la hausse</i> et le Sommet de l'éducation |
| 3 | Petit lexique pour une éducation humaniste |
| 4 | Un survol de l'allègement |
| 5 | Déqualification d'un diplôme collégial |
| 6 | Au calendrier |
| 7 | « Écos » du CACE |
| 8 | Concours logo et slogan : rappel |
| 8 | Movember : changeons la face de la santé masculine |
| 9 | Les comités et nos représentants |
| 11 | « Exigeons une retraite décente, accessible à tous! » |
| 11 | Compte rendu du regroupement cégep (FNEEQ) des 8-9 novembre |
| 13 | Gilles Pinard 1951-2012 |
| 13 | Condoléances |
| 14 | Nouveautés syndicales sur la toile |
| 14 | « Donner du sens à l'argent » : le fondation CSN |

Prochainement

CRT - 20 novembre 2012

Conseil syndical - 21 novembre 2012

Votre comité syndical

Michel Milot, président
poste 2296

Isabelle Pontbriand, vice-présidente
poste 2777

Chantal Pilon, secrétaire générale
poste 2528

Patrick Lebonnois, dir. aux doss. syndicaux
poste 2248

Sylvain Pinard, dir. aux doss. syndicaux
poste 2778

Marie-Claire V. Toupin, adj. administrative
poste 7882

Informations

↗ <http://see.clg.qc.ca>

✉ seeclg@clg.qc.ca

📘 Syndicat SEECCLG

MOT D'INTRODUCTION

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEECCLG et responsable à l'information

Chers collègues,

Parce que c'est important de prendre des nouvelles de son monde, surtout dans un contexte compressé où on a encore moins le temps d'échanger, nous sommes heureux d'accueillir des textes de plusieurs collègues dans le présent *Portevoix*! Merci à Fabien Torres (sociologie), Annick Caron (biologie) et Mario Vigneault (musique) pour leur contribution! Si certains d'entre vous avez envie de publier un article dans ce journal qui vous appartient, faites-moi signe à l'adresse courriel suivante :

ipontbriandseeclg@gmail.com

La date de tombée du prochain *Portevoix* régulier est le 6 décembre.

Par ailleurs, veuillez noter qu'un *Portevoix* «*Spécial rapport du comité d'audition*» paraîtra sous peu. Comme promis lors de la dernière assemblée générale (le 31 octobre dernier), nous désirons vous soumettre une analyse de ce rap-

port afin que nous puissions prendre ensemble des décisions éclairées à ce sujet lors de la prochaine assemblée générale des profs, qui aura lieu le 28 novembre prochain. Les membres du comité de vigilance¹ contribueront aussi à ce numéro spécial.

Enfin, vous trouverez aussi aujourd'hui, dans votre casier, la brochure intitulée *Y a-t-il une vie après le travail?* de la CSN (voir l'article de Sylvain Pinard dans le présent *Portevoix*) et le *Carnet collégial* de la FNEEQ numéro 14, qui vous offre un échantillon des principaux dossiers chauds au national, notamment un bilan de notre solidarité syndicale du printemps dernier avec le mouvement étudiant (on y parle même de Lionel-Groulx!), un survol de deux chantiers importants sur le mode d'allocation des ressources et une réflexion sur l'intégration des étudiantes et étudiants ayant des besoins particuliers.

Bonne lecture!



¹Nouveau nom proposé pour le comité sans nom, qui sera soumis au vote à la prochaine assemblée générale.

CAPSULE CONVENTION

Par Chantal Pilon, secrétaire générale du SEECLG

Rémunération du 8 septembre, vérification de la paie et échelle salariale

Le 12 octobre dernier, la direction nous informait que la rémunération relative à la journée du 8 septembre serait versée le 8 novembre. Nous vous invitons donc à consulter votre bordereau de paie pour vérifier que la rémunération supplémentaire correspond bien à $1/260^e$ de votre salaire brut. Le code associé à cette rémunération supplémentaire est 101A.

Si vous aviez une tâche à 100 % à la session de reprise d'hiver 2012 (RH12), la façon simple d'effectuer le calcul est la suivante :

Salaire annuel ÷ 260

Si vous aviez un pourcentage de tâche inférieur à 100 %, le calcul est le suivant :

Salaire annuel ÷ 260 X pourcentage de tâche assumée à la session de reprise RH12

Nous vous rappelons que le bordereau de paie peut être consulté à partir de *Paie.net* et qu'un onglet du serveur *Colnet* vous permet d'y accéder facilement. Il suffit ensuite de sélectionner, à la droite de la ligne, l'icône qui dirige l'utilisateur vers le fichier *PDF*.

Cette vérification devrait d'ailleurs être effectuée à chaque fois que vous constatez une variation du montant qui vous est versé. L'article 9-2.12 stipule

qu'un grief se rapportant à une erreur de calcul de la rémunération peut être soumis en tout temps. Toutefois, il est toujours plus facile de remédier à la situation quand l'événement est récent.

Notre échelle salariale peut être consultée sur le site Web du syndicat, à la page 3 de la *Lettre d'entente 2010-2015 N° 5* négociée entre le CPNC et la FNEEQ.

Nous vous rappelons que TOUS les enseignants qui avaient une tâche durant la reprise, même sans enseignement, devraient avoir reçu cette rémunération supplémentaire. En cas de doute, n'hésitez pas à venir nous consulter.

PROFS CONTRE LA HAUSSE ET LE SOMMET DE L'ÉDUCATION

Photo prise par Michel Milot lors des Journées de l'éducation.



Le 8 novembre dernier, le gouvernement péquiste nous dévoila la démarche participative qui nous mènera vers le Sommet sur l'enseignement supérieur qui aura lieu à Montréal en février 2013. Quatre rencontres de travail vont être organisées autour des thèmes suivants : la qualité de l'enseignement supérieur, l'accessibilité et la participation aux études supérieures, la gouvernance et le financement des universités et, enfin, la contribution des établissements et de la recherche au développement de l'ensemble du Québec. La pre-

mière, sur la qualité de l'enseignement supérieur, aura lieu à Québec, les 29 et 30 novembre.

Dans le cahier thématique (en ligne à l'adresse suivante : <http://www.mesrst.gouv.qc.ca>) proposé par le gouvernement pour préparer cette première rencontre, ce dernier explique les trois manières de considérer la qualité de l'enseignement supérieur. La première est « lorsque les établissements atteignent les objectifs fixés au regard de leur mission d'enseignement » en utilisant entre autres « des indicateurs, comme le taux de diplomation ». La deuxième est formulée ainsi : « La qualité est liée à l'apprentissage et aux résultats obtenus par les étudiantes

Par Fabien Torres, professeur de sociologie

et étudiants. Le niveau de compétence atteint par ceux-ci témoigne de la qualité sous l'angle de la valeur ajoutée. » Enfin, la troisième renvoie à « [l]orsque l'enseignement encourage l'excellence », que l'on peut observer par « la position relative des établissements dans différents classements nationaux ou internationaux ».

Lors des Journées de l'éducation organisées par le réseau *Profs contre la hausse* les 26 et 27 octobre derniers, plus d'une centaine de profs ont pu parler ouvertement de l'éducation telle qu'ils la conçoivent. Les allocutions des conférenciers, courtes mais saisissantes, et les discussions en ateliers ont représenté des moments de partage fort

stimulants. Les discussions que j'ai pu avoir en tant que participant portaient bien entendu sur les thèmes choisis par le gouvernement, mais les manières d'appréhender la qualité de l'enseignement différaient grandement.

Par ailleurs, Gilles Gagné, professeur de sociologie à l'Université Laval, a évoqué le phénomène des « cerveaux d'œuvres », soit les docteurs recrutés par les grandes firmes en tant qu'exécutants et non pour juger de la valeur de ce qu'ils font. Pour sa part, Marianne Kempe-neers, professeure de sociologie à l'Université de Montréal, nous a rappelé l'importance de mesu-

rer ce qui s'est perdu au détriment du bien commun. J'ai pu participer à des réflexions portant sur l'accessibilité du savoir, et non sur sa marchandisation, sur les liens à tisser entre les différents niveaux scolaires (du primaire à l'université), sur la portée civilisationnelle de l'éducation dans nos sociétés ou encore sur l'importance de « ré-humaniser » les échanges éducatifs autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des institutions scolaires.

Si le réseau *Profs contre la hausse* a servi de catalyseur pendant le mouvement social du printemps dernier afin de regrouper les professeurs voulant apporter leur

appui aux étudiants, sa dernière réunion du jeudi 8 novembre, à laquelle une vingtaine de professeurs ont participé, porta plus sur le rôle que les professeurs peuvent jouer dans ce futur Sommet de l'éducation. Il importe de considérer que, même si le premier combat a été gagné contre la hausse des frais de scolarité, d'autres problématiques subsistent (indexation, contrôle de l'assurance-qualité, uniformisation des enseignements, etc.). Il serait pertinent d'ouvrir au CLG des discussions nous permettant d'enrichir le débat qui nous attend.

PETIT LEXIQUE POUR UNE ÉDUCATION HUMANISTE

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEELCG

PARCE QUE LES MOTS QUE NOUS UTILISONS INFLUENCENT NOTRE FAÇON DE VOIR L'ÉDUCATION... DISON « population étudiante » au lieu de « clientèle étudiante » !

« population (étudiante) »

a) Office québécois de la langue française : « Ensemble des élèves inscrits dans les établissements d'enseignement d'un territoire ». Il est même conseillé d'utiliser plutôt le terme « population scolaire ». Termes déconseillés : « clientèle scolaire », « clientèle étudiante ».

b) Le Petit Robert : « Ensemble des personnes d'une catégorie particulière. [...] Les élèves, les étudiants. »

« clientèle (étudiante) »

a) Office québécois de la langue française : « Nombre réel d'étudiants d'un établissement universitaire à une date donnée ». Aspect comptable. Terme déconseillé par l'Office (terme privilégié pour référer à cet aspect : « effectif étudiant »).

b) Le Petit Robert : « Fait d'être client, d'acheter. »

c) Pour souligner à quel point ce terme influence déjà beaucoup ce détournement de l'éducation de sa mission fondamentale vers une approche marchande, on peut faire référence au souper hommage à Mme Laurin, notre directrice générale, souper qui soulignait son départ imminent à la retraite. En effet, mardi dernier avait lieu une soirée hommage « [...] élaborée dans la plus grande discrétion par des cadres du collège et rassembl[ant] des élus municipaux, des directeurs et représentants d'organismes locaux et régionaux, en plus du personnel-cadre du collège Lionel-Groulx »², privilégiant ainsi la présence de partenaires financiers plutôt que de membres de la communauté collégiale. Qui

plus est, lors de cette soirée, on a tenu à souligner « les vertus d'entrepreneure de la d.g. »³. Cela cadre d'ailleurs assez bien avec le nouveau site Web du collège, qui place les professeurs sous l'onglet « Étudiant », dans la section des « services au collège ». Sachez d'ailleurs que c'est grâce à une de nos collègues que le lien vers le portail pédagogique du collège (donc vers les sites Web des départements) a été ajouté mardi dernier au nouveau site Web du collège. Il s'avère donc important de veiller à ce que la mission pédagogique du collège demeure une priorité et à ce que la place des professeurs, premiers intervenants auprès des élèves (et non des « clients »!) et transmetteurs des savoirs, soit pleinement reconnue.

²BROUILLETTE, Donald. « Soirée hommage à la directrice du collège Lionel-Groulx Monique Laurin », *Le Courrier*, 14 novembre 2012, [En ligne], <http://www.journallecourrier.com/Actualites/2012-11-14/article-3120412/Soiree-hommage-a-la-directrice-du-college-Lionel-Groulx-Monique-Laurin/1> (Page consultée le 14 novembre).

³ *Ibid.*

UN SURVOL DE L'ALLÈGEMENT

Par Michel Milot, président du SEECG et du CRT

Le tableau ci-dessous indique, discipline par discipline, la répartition de l'allègement selon l'entente numéro 9⁴ intervenue en août dernier. La colonne de gauche (« Allocation annuelle ») provient du projet de répartition déposé au CRT le 16 août dernier⁵ et comprend les trois volets de la tâche ainsi que la colonne D. Globalement, près de 65% des ressources en allègement ont été reportées à l'hiver par les départements.

Il est bon de se rappeler à quoi doivent servir ces ETC. Comme

nous l'avions mentionné dans le Portevoix du 20 août dernier⁶ : « l'allègement doit servir à réduire la charge individuelle de travail liée à l'enseignement (Clp) à celles et ceux qui y ont droit. »⁷ Toujours selon l'entente, le collège doit déterminer les professeurs qui seront à temps complet pour l'année 2012-2013 au plus tard le 15 décembre. Ainsi, seuls les enseignants permanents ou temps complet 12-13 (et qui étaient temps complet 11-12) peuvent bénéficier d'un d'allègement de leur tâche. Il nous apparaît de plus en plus clair que tout allègement,

si minime soit-il, peut faire une différence.

Il nous apparaît à propos de nous promettre à tous et à toutes d'être encore présents en juin pour nous souhaiter des bonnes vacances.

La question de l'allègement sera à l'ordre du jour du **conseil syndical** prévu le 21 novembre prochain. Comme ce sujet pourrait intéresser les coordinations de département, elles seront également invitées.

Disciplines	Allocation annuelle (en ETC)	Allègement Total (en ETC)	Allègement utilisé A12 (en ETC)	Allègement restant H13 (en ETC)
101 Biologie	11,17	0,8	0,4	0,4
109 Educ. Phys.	17,61	1,6	0	1,6
145 TSA	10,72	0,9	0,48	0,42
153 TPHE/GEEA	4,97	0,4	0,4	0
201 Maths	23,38	1,6	0,2	1,4
202 Chimie	12,77	1,1	0,6	0,5
203 Physique	9,85	0,7	0,7	0
235 Génie Industriel	1,37	0	0	0
243 TGE	9,66	0,7	0,7	0
300 MULTI : Sc.hum. ⁸	12,66	0	0	0
320 Géographie	3,98	0,4	0,2	0,2
330 Histoire	7,08	0,7	0,4	0,3
340 Philosophie	25,36	2,2	0	2,2
350 Psychologie	8,32	0,9	0	0,9
381 Anthropologie	4,28	0,5	0	0,5
383 Économie	5,91	0,6	0,1	0,5
385 Politique	4,15	0,4	0	0,4
387 Sociologie	4,64	0,5	0	0,5
393 Tech.Doc	6,2	0,4	0,4	0
410 TAD	20,81	2,1	1,94	0,16
411 Logistique	3,53	0,4	0	0,4
412 Bureautique	6,98	0,5	0	0,5
420 Informatique	11,79	1	0	1
510 Arts plastiques	7,42	0,7	0,5	0,2
520 Histoire de l'Art	3,32	0,3	0,25	0,05
550 Musique	27,30	2,2	0,58	1,62
560 Théâtre	26,17	2	0	2
601 Français	49,71	4,4	2	2,4
604 Anglais	17,08	1,7	0,8	0,9
607 Espagnol	2,19	0,3	0	0,3
608 Italien	0,23	0	0	0
609 Allemand	0,68	0	0	0
TOTAL	361,29	30	10,65	19,35

⁴ <http://see.clg.qc.ca/documents/H12EntenteCPNCFNEEQreprise.pdf>

⁵ Projet de répartition **ajusté** selon les ouvertures/fermetures de groupes de dernière minute.

⁶ http://see.clg.qc.ca/documents/portevoix_web/120821Journalsyndicalvol2no6.pdf

⁷ Enseignants permanents ou temps complets 2011-2012 **ET** 2012-2013.

⁸ L'allègement pour les cours multi en Sciences humaines est réparti dans les disciplines concernées.

DÉQUALIFICATION D'UN DIPLÔME COLLÉGIAL

Par Louise Robidoux, enseignante en Techniques d'éducation à l'enfance et responsable de l'information au Syndicat des enseignantes et enseignants du cégep Montmorency

Présentation : Depuis 2001, le collège Lionel-Groulx offre, à la formation continue, une AEC en Technique d'éducation à l'enfance. Or nous avons appris, au dernier regroupement cégep (FNEEQ), que cette formation, ainsi que le DEC Technique d'éducation à l'enfance, sont sérieusement fragilisés. Ci-dessous, une professeure du cégep Montmorency explique la situation.



En 2010, les commissions scolaires ont développé, à la suite d'une demande du MELS, une attestation d'études professionnelles (AEP) en milieu scolaire. Cette attestation est devenue, dans un même temps, l'exigence de formation pour le personnel éducateur qui souhaite travailler dans un service de garde en milieu scolaire.

Mais voilà que des éducatrices et des éducateurs ayant un diplôme d'études collégiales en Techniques d'éducation à l'enfance (TÉE) se voient actuellement, dans certaines commissions scolaires, refuser l'accès à un poste. Même s'ils ont suivi 2490 heures de formation et développé 22 compétences au DEC, on leur demande de s'inscrire à l'AEP, dont le programme comporte 11 compétences et 390 heures de formation. Pour ceux et celles qui possèdent une attestation d'études collégiales (AEC) comportant 14 compétences et

1200 heures de formation, l'obligation de s'inscrire à l'AEP demeure.

On assiste ici à une aberration: les commissions scolaires reçoivent des subventions pour développer l'AEP et, étrangement, cette formation est exigée pour pouvoir travailler dans les services de garde de ces mêmes commissions scolaires.

En 2011, il y a eu plusieurs représentations pour alerter l'ensemble de la communauté collégiale quant aux enjeux liés à cette nouvelle formation. Les syndicats, les coordonnateurs de département en TÉE et la CAP (Commission des affaires pédagogiques), qui regroupe les directions des études de tous les cégeps, ont été informés de la situation. Mais, à ce moment-là, les directions des études en étaient venues à la conclusion qu'il était trop tard, et que le tout était déjà bien démarré.

Les nombreuses contradictions survenues à la suite de la mise en place de cette formation professionnelle n'ont visible-

ment pas été relevées par le gouvernement libéral. Dès maintenant, la ministre Malavoy et le ministre Duchesne doivent se positionner dans ce dossier. Si les commissions scolaires développent des programmes professionnels qui discréditent des programmes d'enseignement supérieur, on se retrouve dans une compétition inter-ordre des plus déloyales.

Le 24 novembre prochain, toutes les directions des études du réseau collégial sont convoquées à une réunion du CAP de la Fédération des cégeps. Le sujet porté par Carole Rivest-Turgeon, directrice des études du cégep de St-Jérôme, sera mis à l'ordre du jour de cette rencontre. Il nous faut, d'ici là, informer les directions de chaque cégep afin qu'elles soient en mesure de faire les représentations nécessaires pour que la situation soit corrigée.

** Pour plus d'information, contactez l'Association des enseignantes et des enseignants en Techniques d'éducation à l'enfance.*

AU CALENDRIER

- **15 novembre** : Date limite pour faire une demande au programme volontaire de réduction du temps de travail (PVRTT) pour la session d'hiver 2013.
- **15 novembre** : Réunion de la Commission des études (CÉ).
- **20 novembre** : Prochaine réunion du comité des relations de travail (CRT).
- **21 novembre** : Conseil syndical.
- **22 novembre** : Prochaine assemblée des coordonnateurs et coordonnatrices des départements et des programmes (ACCDP).
- **26 novembre** : Date butoir de présentation des demandes de remboursement d'appuis aux projets étudiants pour la session automne 2012 et l'intersession.
- **27 novembre** : Prochaine réunion du conseil d'administration (CA).
- **28 novembre** : Prochaine assemblée générale des profs (heure et local à confirmer).
- **29-30 novembre** : Première pré-rencontre thématique dans le cadre du Sommet sur l'enseignement supérieur (à Québec ; thème : la qualité de l'enseignement supérieur).
- **4 décembre** : Réunion du Comité des relations de travail (CRT).
- **5 au 12 décembre** : Répartition de la tâche (en départements).
- **5-6-7 décembre** : Conseil fédéral (FNEEQ) à Québec.
- **6 décembre** : Date de tombée du prochain *Portevoix* régulier.
- **6 décembre** : Journée nationale de commémoration et d'action contre la violence faite aux femmes (à la mémoire des 14 victimes de l'École Polytechnique de Montréal).
- **10 décembre** : 24 heures d'action féministe sur la marchandisation des ressources naturelles et ses impacts sur les femmes (événement organisé par les groupes membres de la Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes; pour plus d'informations : www.ffq.qc.ca).
- **13 décembre** : Réunion de la Commission des études (CÉ).
- **13-14 décembre** : Deuxième pré-rencontre thématique dans le cadre du Sommet sur l'enseignement supérieur (à Trois-Rivières ; thème : l'accessibilité et la participation aux études supérieures).
- **15 décembre** : Publication de la liste d'ancienneté basée sur l'année d'engagement 2011-2012.
- **21 décembre** : Dîner de Noël de la direction.
- **22 décembre** : Début du congé des fêtes. (Ouf ! une pause !)



« ÉCOS » DU CACE

Par Annick Caron, professeure de biologie et membre du CACE

Voici une petite chronique visant à mieux communiquer les informations entre le CACE (Comité d'action et de concertation en environnement) et les enseignants du collège Lionel-Groulx. Vous y retrouvez différentes informations. Bonne lecture!



Fonds vert

Le fonds vert a été créé l'année dernière (2011-2012) afin d'obtenir la certification Cégep-Vert et il poursuit sa bonification cette année. Il provient d'un 5 \$ pris sur le prix de la vignette de stationnement. Il sert à financer des projets de nature environnementale incluant des aspects communautaires et sociaux reliés au développement durable. Un montant de 15 000 \$ est disponible cette année. Les règles d'attribution des subventions du fonds vert devraient être acceptées lors de la prochaine régie de direction. À suivre...

Comité vélo

Il y a eu des demandes pour la création d'un comité vélo pouvant mettre sur pied et gérer différents projets touchant le vélo. Un exemple d'un type de projet pour ce comité serait des abris sécurisés pour les vélos. Ainsi, les tâches de ce comité seraient, selon le projet, d'établir une liste de besoins (en guise d'exemple, combien de personnes du collège seraient intéressées par des abris sécurisés pour leur vélo?), de mettre sur pied un dossier de projet (par

exemple, déterminer la localisation des abris de vélos, le plan des abris, la recherche de financement, les aménagements requis, etc.) et la gestion du projet (par exemple, pour les abris : abonnement, clé, suivi, etc.). Évidemment, le comité ne serait pas laissé à lui-même, mais accompagné par Nathalie Wishnowsky (conseillère en environnement du collège) pour toutes les étapes des projets du comité. S'il y en a qui souhaiteraient participer à un comité vélo, communiquez avec Nathalie (nathalie.wishnowsky@clg.qc.ca ou au poste 2846). Elle est présente au collège du mardi au jeudi inclusivement.

Vignette de stationnement électrique

Dans l'optique de la certification LEED® (*Leadership in Energy and Environmental Design*) de l'Aile Nature, il y a cinq places de stationnement avec borne électrique. Le prix de la vignette comprend la recharge électrique de la batterie de la voiture. Avis aux intéressés!

Activités pédagogiques

Si vous avez une activité pédagogique en lien direct ou indirect avec l'environnement ou le développement durable (ex. : œuvres d'art avec du matériel recyclé, réutilisation des maté-

riaux de décor en théâtre, conférence en environnement dans un cours, etc.), vous pouvez communiquer brièvement la nature de cette activité à Nathalie afin qu'elle puisse en faire l'inventaire.

Concours intercollégial Pédagogie-Environnement

Vous avez des élèves qui, au cours de l'année 2012, ont réalisé un travail de session qui traite d'une problématique environnementale locale ou globale? Vous connaissez des élèves qui participent à la réalisation d'un projet environnemental au collège ou au sein de la communauté? Vous en connaissez qui ont des idées de projet environnemental qu'ils aimeraient mettre de l'avant? Ces élèves peuvent s'inscrire au Concours intercollégial Pédagogie-Environnement et profiter de l'occasion pour s'exprimer et faire valoir leurs points de vue sur des sujets environnementaux d'actualité. Ils courent ainsi la chance de gagner l'une des nombreuses bourses offertes! Ils ont jusqu'au 18 janvier 2013 pour s'inscrire. Tous les détails du concours sont sur le site

www.pedagogieenvironnement.ca

L'exposition des projets aura lieu les vendredi 15 et samedi 16 mars 2013, au collège de Rosemont.

CONCOURS LOGO ET SLOGAN : RAPPEL

Par Michel Milot, président du SEECLG

Nous pensons qu'un logo peut donner du souffle au SEECLG afin de lui permettre d'entrer dans une nouvelle ère syndicale. La CSN et la FNEEQ ont pour mandat de renouveler le syndicalisme; nous en sommes! La mobilisation des étudiants et des étudiantes au printemps dernier marque à sa façon ce renouveau syndical et pave assurément la voie vers une nouvelle façon de revendiquer. Que pouvons-nous retenir de cette lutte pour nous-mêmes? Quelles leçons pouvons-nous en tirer afin de mieux défendre nos propres conditions de travail et, par le fait même, les conditions d'études de centaines de milliers de jeunes Qué-

bécois? Le modèle traditionnel de négociation dans le secteur public est-il dans une impasse? Le bilan des deux dernières négociations semblent le suggérer. Penser un logo du SEECLG dans ce sens, n'est-ce pas plus engageant?

Conjointement, le slogan recherché pour le SEECLG est un horizon de travail. C'est une phrase simple, mais porteuse d'un projet syndical large. C'est une phrase qui sait exprimer notre engagement pour la défense de notre métier et qui reflète notre volonté de nous mobiliser et de nous impliquer pour le défendre. Un slogan pour lancer une réflexion profonde sur le rôle que

nous voulons jouer dans un contexte où l'on ne nous consulte presque plus pour les règles du jeu. Un slogan pour reprendre la place que nous sommes en train de perdre.

Lors de la dernière assemblée générale, un comité-jury de cinq enseignants et enseignantes a été formé. Afin de solliciter encore plus votre participation au concours, un des membres du jury a ajouté au prix de 75\$ (logo) et 25\$ (slogan), deux morceaux de robot!

**DATE LIMITE du concours :
23 novembre 2012!**

MOVEMBER : CHANGEONS LA FACE DE LA SANTÉ MASCULINE

Par Patrick Lebonnois, directeur aux dossiers syndicaux et fier participant au Movember 2012



Tous les ans, en novembre, Movember fait surgir de belles et de moins belles moustaches sur des milliers de visages. Grâce à leur « Mo », ces hommes recueillent des sommes indispensables à la santé masculine, en particulier pour le cancer de la prostate et

la santé mentale masculine, en plus de sensibiliser le public à ces problématiques.

L'année dernière, plus de 125 000 000 \$ CAN ont été amassés par 854 000 Mo Bros et Mo Sisters partout dans le monde. Ce mois de novembre ne fait pas exception, et l'équipe du collège Lionel-Groulx veut faire sa part pour changer la face de la santé

masculine! Votre exécutif syndical vous invite à encourager les membres de cette équipe en faisant un don sur le site Web de la campagne à l'adresse suivante :

<http://ca.movember.com/fr/?home> (entrez *Collège Lionel-Groulx* dans le moteur de recherche sous l'onglet « Faire un don »).



LES COMITÉS ET NOS REPRÉSENTANTS

Des élections sont à l'ordre du jour de la prochaine assemblée générale. Pour vous aider à mesurer votre intérêt à faire partie des divers comités, nous vous informons de leur composition ainsi que du nombre de postes vacants.

COMITÉS PATRONAUX-SYNDICAUX	
COMITÉS	MEMBRES
CONSEIL D'ADMINISTRATION	Vincent Duhaime Sébastien St-Onge
COMMISSION DES ÉTUDES	Jean-Marie Bergeron Marilyn Brault Christiane Carrère Annick Caron Jacqueline Chevalier Sébastien Gendron Emmanuelle Jalbert Aude Lacasse Patrick Lebonnois Westly Loriston Sylvain Pinard Patrice Roy Marie-Élisabeth Sicard
COMITÉ DES RELATIONS DE TRAVAIL	Marie Achim Michel Milot Hélène Normandeau Chantal Pilon Isabelle Pontbriand François Vervaeet Mario Vigneault
COMITÉ SANTÉ ET SÉCURITÉ	Sylvain Pinard 1 poste vacant
COMITÉ DE PERFECTIONNEMENT	Bernard Lavoie Patrick Lebonnois Patrice Roy
COMITÉ SUR LES FRAIS AFFÉRENTS	1 poste vacant
COMITÉ «BIEN-ÊTRE»	Marilyn Brault 1 poste vacant
COMITÉ SOCIAL DU COLLÈGE	Sylvain Pinard 1 poste vacant
COMITÉ D'ACTION ET DE CONCERTATION EN ENVIRONNEMENT (CACE)	Philippe Bélanger-Roy Annick Caron
COMITÉ DE SUIVI DE L'ÉVALUATION ADMINISTRATIVE	Annick Caron Michel Milot Isabelle Pontbriand Patrice Roy
COMITÉ DES UTILISATEURS DE LA CAFÉTÉRIA	Stéphane Chalifour Nathalie Miljour

COMITÉ SYNDICAUX	
COMITÉS	MEMBRES
COMITÉ DES ASSURANCES COLLECTIVES	Patrick Lebonnois 2 postes vacants
COMITÉ POUR UNE POLITIQUE DES DONS DE SOLIDARITÉ	Marie-Andrée Laroche Sylvain Pinard 1 poste vacant
COMITÉ POUR LA MODIFICATION DES STATUTS ET RÈGLEMENTS	Michel Milot Chantal Pilon 2 postes vacants
COMITÉ DE LA RELÈVE ENSEIGNANTE	Marie-Andrée Laroche Isabelle Pontbriand François Vervae
COMITÉ DE MOBILISATION	Stéphane Chalifour Sébastien Gendron Nathalie Larouche Michel Milot Isabelle Pontbriand Claire Portelance Judith Trudeau Plusieurs postes vacants
COMITÉ DE LA CONDITION FÉMININE (Un nouveau nom sera proposé à la prochaine assemblée générale : comité de lutte contre la discrimination.)	Plusieurs postes vacants
COMITÉ DES ACTIVITÉS SOCIALES DU SYNDICAT	Jonathan Bernard Élise Desgreniers Étienne Gendron Marie-Élisabeth Sicard François Vervae Plusieurs postes vacants
COMITÉ SANS NOM (Un nouveau nom sera proposé à la prochaine assemblée générale : comité de vigilance.)	Daniel Desroches Vincent Duhaime Renée-Claude Lorimier Nathalie Miljour Pierre-Paul Proulx
RÉPONDANT LOCAL À L'ACTION INTERNATIONALE (FNEEQ)	Judith Trudeau
RESPONSABLES À L'INFORMATION ET À L'ACTION (FNEEQ)	Michel Milot Isabelle Pontbriand



« EXIGEONS UNE RETRAITE DÉCENTE, ACCESSIBLE À TOUS! »

Par Sylvain Pinard, directeur aux dossiers syndicaux et responsable des retraites

C'est entraînée par ce slogan appelant à la solidarité sociale que la CSN lance sa campagne d'éducation et de sensibilisation sur les régimes de retraite. À cet effet, vous recevrez sous peu dans votre casier une brochure qui en retrace les grandes lignes. Dénonçant les préjugés persistants qui qualifient les régimes de retraite publics de trop généreux, de trop onéreux pour les conserver, et l'idée reçue voulant que la retraite, finalement, seul l'individu devrait en être responsable, la CSN passe à l'offensive afin d'informer et de mobiliser ses membres et la population en général sur les grands enjeux de la retraite.

Oui, il y a une situation économique difficile ponctuée de bas taux d'intérêts et de rendements anémiques, conjuguée à l'augmentation de l'espérance de vie, à l'arrivée massive de nouveaux retraités et à la dimi-

nution de travailleurs actifs pour renflouer les caisses. Mais, selon l'OCDE, rien de prévisible ne justifie que le fédéral opte pour faire passer l'âge de la retraite de 65 à 67 ans, précipitant du même coup toute une tranche de la population, plus pauvre, dans deux ans supplémentaires d'aide sociale ou de travail. Et, en parlant des plus démunis, le fameux 70 % de notre revenu que nous devrions viser comme rente de retraite décente demeure insuffisant pour ces derniers.

Oui, compte tenu du fait qu'il y a 60 % des travailleurs sans régime de retraite, le gouvernement a mis sur pied un régime volontaire d'épargne-retraite (RVER). Mais cette mesure fut improvisée de façon unilatérale alors que syndicats et représentants du patronat auraient dû participer à une telle initiative. Sous les pressions de la droite qui ré-

clame des coupes dans ces régimes de retraite, on tente de renvoyer obligations et responsabilités sur les frères épaulés des travailleurs sans que ni les entreprises ni l'État ne s'impliquent dans la dynamique.

Je ne résume ici que quelques-unes des aberrations que relève la CSN dans ce dossier, elle qui appelle à des alliances Québec-Canada pour contrer ces attaques contre nos régimes établis, qui incite à trouver de nouveaux modèles pour assurer une retraite décente aux plus pauvres et qui voit comme prioritaire le partage des responsabilités des régimes de retraite entre individu, employeur et gouvernement. Par conséquent, lisez bien la brochure qui vous parviendra incessamment, et si vous avez des questions, vous savez où nous trouver!

COMPTE RENDU DU REGROUPEMENT CÉGEP (FNEEQ) DES 8-9 NOVEMBRE

Par Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEELG, et Michel Milot, président du SEELG

Au dernier regroupement cégep de la FNEEQ, de nombreux dossiers chauds furent abordés, dont plusieurs liés à l'avenir de l'éducation supérieure. Nous avons tous été soulagés, en octobre dernier, lorsque le nouveau ministre du nouveau Ministère de l'Enseignement supé-

rieur, de la Recherche, de la Science et de la Technologie, Pierre Duchesne, a confirmé que la formation technique au collégial relevait bien de l'enseignement supérieur. Cependant, on sent une tendance lourde se dessiner au cœur de l'enseignement post-secondaire :

celle d'un enseignement de plus en plus centré sur des impératifs économiques, au détriment de la mission fondamentale de l'enseignement supérieur. Parmi les sujets abordés au regroupement, retenons pour l'instant les deux suivants.

Sommet sur l'enseignement supérieur

Comme mentionné dans l'article de Fabien Torres du présent *Portevoix* (voir plus haut), le Sommet sur l'enseignement supérieur aura lieu en février 2013 et sera précédé de quatre

pré-rencontres sur autant de thèmes formulés ainsi : la qualité de l'enseignement supérieur (29-30 novembre à Québec), l'accessibilité et la participation aux études supérieures (13-14

décembre à Trois-Rivières), la gouvernance et le financement des universités (janvier, à Rimouski) et la contribution des établissements et de la recherche au développement de

l'ensemble du Québec (en janvier, lieu à confirmer). Mis à part le thème de l'accessibilité (qui concerne davantage les universités), les trois autres touchent aussi l'enseignement collégial. Deux cahiers thématiques sont déjà en ligne (un lien vers le site du Sommet se trouve sur le site Web du syndicat : see.clg.qc.ca). Veuillez noter aussi que, dans le cadre du Sommet, l'Institut du Nouveau Monde prépare une Université d'hiver en février. Enfin, sachez que toutes les contributions écrites seront mises en lignes, et toutes les discussions (sauf les ateliers) seront web diffusées.

Des représentants de la FNEEQ (2) et de la CSN (3) sont invités à participer au Sommet et aux quatre pré-rencontres. Nous avons appris que, parmi les invités à ces rencontres, 70% proviennent du milieu de l'enseignement et 30%, de la société civile. Le tiers sont des jeunes (associations étudiantes et groupes divers dont les Forums jeunesse et le Carrefour emploi jeunesse). Bien sûr, la Fédération des cégeps sera présente ainsi que la CREPUQ, qui a

déjà demandé de mettre au jeu le droit de grève des étudiants lors de ce Sommet.

La FNEEQ pourra aussi présenter un mémoire (une « contribution écrite », selon l'expression retenue par le ministère) dans le cadre du Sommet. Déjà, la FNEEQ a produit un mémoire sur l'assurance qualité en décembre dernier (vous pouvez consulter ce mémoire, intitulé « Avis de la FNEEQ sur l'assurance qualité, document déposé au Conseil supérieur de l'éducation », décembre 2011, à l'adresse suivante : <http://www.fneeq.qc.ca/fr/accueil/publications/memoires/index.html>). Ce point de vue sera assurément défendu à nouveau par la FNEEQ dans le mémoire qu'il produira pour le Sommet. Gabriel Nadeau-Dubois, lors d'une table ronde ayant pour thème « Une éducation non marchande est possible ou comment sortir des dérives économicistes? » dans le cadre des Journées de l'éducation (27 octobre dernier), a d'ailleurs présenté une analyse de l'assurance qualité en éducation, conception développée notamment dans le cadre du processus

de Bologne pour le marché européen des savoirs. Il a pointé l'assurance qualité comme une des prochaines attaques contre l'éducation au Québec et comme l'un des pièges du Sommet sur l'éducation à venir. Il faudra demeurer vigilants, car ce principe d'« assurance-qualité » risque fort de mettre en péril l'autonomie professionnelle des départements. Il est donc important de bien nous outiller afin de protéger notre profession.

Enfin, les grandes orientations que la FNEEQ défendra au Sommet seront débattues lors du prochain conseil fédéral de la FNEEQ, les 5-6-7 décembre prochains. Nous prévoyons une discussion avec tous les professeurs de Lionel-Groulx sur les enjeux à défendre en éducation supérieure lors de la prochaine assemblée générale du SEELG, qui aura lieu le 28 novembre, avant le prochain conseil fédéral de la FNEEQ. Ce sera un bon moment pour vous faire entendre et pour donner des mandats à vos représentants qui se déplaceront à Québec pour ce conseil important.

Appui à Gabriel Nadeau-Dubois

En appui à la campagne mise en ligne sur le site <http://appelatous.org>, des membres de votre comité de mobilisation ont lancé, la semaine dernière, une campagne locale de « contribution volontaire » pour la défense de Gabriel Nadeau-Dubois. Vous avez certainement remarqué les affiches posées un peu partout dans le collège. Nous ne ren-

trerons pas dans les détails du verdict du juge de la Cour supérieure du Québec, Denis Jacques, déjà largement médiatisé, mais nous pensons que ce jugement constitue un danger précédent pour la démocratie étudiante, déjà suffisamment mise à mal par les injonctions. Vous pouvez aider Gabriel Nadeau-Dubois à défendre cette cause en contri-

buant directement sur le site appelatous.org ou en passant au local syndical (F-202) pour une petite ou grosse contribution volontaire (une boîte à dons a été installée). De plus, nous annonçons déjà que l'assemblée générale du 28 novembre sera saisie d'une proposition d'appui politique et financier à GND.

GILLES PINARD 1951-2012



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de Gilles Pinard, survenu le 21 octobre dernier. Il était professeur de guitare au département de musique du collège.

J'ai rencontré Gilles lors de ma première « gig » professionnelle à Montréal il y a près de 30 ans. J'étais très impressionné par le calibre élevé des musiciens présents et je me tenais plutôt tranquille dans un petit coin. Il y avait sur place des musiciens que je connaissais de réputation dont un que je voyais à la télévision depuis plusieurs années déjà, Gilles Pinard. Il fut l'un des premiers à venir me parler, et sa gentil-

lesse aida grandement à me rassurer.

Puis, nous nous sommes revus de plus en plus souvent sur différentes scènes, lors de nombreuses émissions de télé, en studio d'enregistrement et en tournée. Nous avons travaillé ensemble régulièrement en tant que « sideman » pour de nombreux chefs d'orchestre et, lorsque ce fut à mon tour de devenir « chef », j'appelais toujours Gilles quand j'avais besoin d'un guitariste, et il me rendait gracieusement la pareille.

Au fil des ans, nous sommes devenus de bons amis. J'ai pu alors connaître un autre Gilles, le père de famille dévoué envers les siens, celui qui n'a jamais compté les heures pour s'assurer que tous avaient toujours l'écoute dont ils avaient besoin. Il me parlait fièrement des heures passées à donner des « lifts » aux enfants, moments privilégiés pour lui, car ça lui donnait le temps de prendre des nouvelles de son

Par Mario Vigneault, professeur de musique

monde, d'écouter les préoccupations de chacun et de distribuer ses précieux conseils.

Un jour, au fil de nos conversations, il me dit : « Envoie donc ton CV à Lionel-Groulx, on ne sait jamais ». J'ai alors eu la chance de connaître « Gilles le professeur », un homme qui avait un dévouement aussi exemplaire envers ses élèves que pour ses proches, toujours aussi passionné par la musique et qui trouvait maintenant un aussi grand plaisir à transmettre cette passion qu'il avait eue à jouer durant toutes ces années. Le nombre impressionnant d'étudiants présents lors de l'hommage qui lui fut rendu le 3 novembre dernier témoigne bien du respect qu'ils avaient pour lui.

Nous étions en effet très nombreux lors de ce dernier hommage, en fait, beaucoup plus que la capacité d'accueil de cette grande salle : parents, musiciens, étudiants, collègues... mais surtout, tous fiers amis de Gilles Pinard.

CONDOLÉANCES



C'est avec regret que nous vous faisons part du décès d'un ex-collègue, retraité depuis juin dernier, Richard Proulx, professeur au

département de musique depuis 1991. Nous offrons nos plus sincères condoléances à la famille et aux amis éprouvés.

NOUVEAUTÉS SYNDICALES SUR LA TOILE

À voir sur le site Web du syndicat (<http://see.clg.qc.ca>) :



- Le plus récent texte du comité école et société de la FNEEQ (dont notre collègue Christiane Carrère fait partie !) : « article 49 – Au palmarès des universités, y a-t-il vraiment un gagnant ? »;
- Un lien vers le site du Sommet sur l'enseignement supérieur, qui se tiendra à Montréal en février 2013.

« DONNER DU SENS À L'ARGENT » : LE FONDATION CSN

Par Patrick Lebonnois, directeur aux dossiers syndicaux

Fondation (le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi) a été créé en 1996. L'épargne collective et l'investissement en constituent les deux grands volets d'activité. Tout en facilitant l'accès à l'épargne-retraite des travailleuses, des travailleurs et de la population en général, le Fonds contribue à maintenir ou créer des emplois et à stimuler l'économie du Québec. De plus, le Fonds adhère aux principes de la finance responsable et du développement durable, d'où son slogan « Donner du sens à l'argent ».

Fondation : une épargne qui offre d'importantes économies d'impôt. En plus des crédits d'impôt de 40 %, exclusifs à Fondation, vous pouvez profiter d'économies totales pouvant atteindre 88 %.

Avec la retenue sur le salaire, c'est vraiment facile d'épargner. En effet, le coût net par paie d'un investissement annuel en REER de 5 000 \$ est de 41,60 \$. Ainsi, grâce aux avantages fiscaux prévus pour les REER et avec les crédits d'impôt de 40 % du Fondation, l'économie d'impôt par paie est de 150,71 \$

(192,31 \$ - 150,71 \$ = déboursé net par paie de 41,60 \$.)

Faites vite si vous souhaitez bénéficier de cette épargne pour l'année fiscale 2012 ! Fondation cessera très bientôt d'accepter les cotisations forfaitaires.

Votre exécutif n'est pas habilité, pour le moment, à vous épauler dans ce dossier. Si vous désirez investir ou tout simplement obtenir plus d'information, n'hésitez pas à contacter la responsable régionale Fondation, Louise Girard, au 514-347-3324.



Si vous avez des questions, des commentaires ou des textes que vous aimeriez publier dans le *Portevoix*, il vous est possible d'envoyer un courriel ou de téléphoner à Isabelle Pontbriand, vice-présidente du SEELG et responsable à l'information.

✉ ipontbriandseeclg@gmail.com

☎ 450 971-7882, poste 2777



Nous sommes sur Facebook ! Recherchez l'utilisateur Syndicat SEELG et devenez ami avec lui!